



NNAL
Centre pénitencier du Havre

Nathalie NAIL

Conseillère Générale
Vice-Présidente de la Commission habitat, logement, politique de la ville
Conseillère Municipale du Havre

Le Havre, le 22 janvier 2013

Madame la Garde des Sceaux
Ministère de la Justice
13, Place Vendôme
75001 Paris

Madame la Garde des Sceaux,

Le Centre Pénitentiaire du Havre, situé à Saint-Aubin Routot, a ouvert ses portes en avril 2010. Il accueille aujourd'hui près de 700 détenus, sa capacité maximum.

Depuis l'ouverture de cet établissement, les personnels pénitentiaires ont mené plusieurs actions demandant que des fonctionnaires soient recrutés pour permettre le bon fonctionnement du centre. Je suis d'ailleurs intervenue au début de l'année 2012 avec Jean-Paul Lecoq, Député de la circonscription, à ce sujet. C'est ainsi que le Ministère a délivré plusieurs affectations en mars dernier, commençant à combler ainsi le manque d'effectif chronique.

Mais aujourd'hui, le Centre Pénitentiaire du Havre continue d'être en sous-effectif au niveau des personnels, ce qui occasionne un sentiment très fort d'insécurité de la part de ces derniers, qui ne peuvent correctement assurer leurs missions. Ce n'est pas faute de dévouement, en effet des heures supplémentaires en nombre conséquent ont été réalisées ces dernières années. Malgré tout, cela est insuffisant et cela pèse sur la vigilance du personnel, les mettant en danger. Ce n'est pas normal.

176 surveillants, pour 182 théoriques, sont employés. En ce qui concerne les gradés, ils ne sont que 19, contre 25 théoriques. Le groupe de travail réuni en juin 2012 avait acté un besoin de 208 surveillants, mais aujourd'hui il n'y a aucun retour de la DAP. 45000 heures supplémentaires ont été effectuées en 2012, équivalant à 29 agents à temps plein.

Une fois que la justice est rendue, et qu'éventuellement des peines de prison sont prononcées, il convient que les conditions de détention soient dignes, à la fois en évitant la surpopulation mais également en garantissant un encadrement optimal. Ce n'est que dans ce cas que la privation de liberté peut jouer son rôle de réinsertion dans la société.

Les agents du Centre Pénitentiaire du Havre ont à cœur de remplir leurs missions, et c'est pourquoi je vous demande de bien vouloir examiner la situation des personnels de cet établissement, en nommant des fonctionnaires correspondant à minima à l'organigramme de référence.

Je vous prie de recevoir, Madame la Garde des Sceaux, mes cordiales salutations.

Nathalie NAIL
Membre de la commission de
surveillance du Centre Pénitentiaire